

Délibération n° 2018-03-66

Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

Objet

Budget annexe du
 pôle commercial
 d'Auzat-la-Combelle

Rapporteur

SAUVANT Jean-Pierre

Date de convocation

19 juin 2018

**Date d'affichage du
 compte-rendu**

4 juillet 2018

**Nombre de
 conseillers**

En exercice : 126
 Présents : 93
 Votants : 100
 Pour : 100
 Contre : 0
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	DUBOIS-DUTHEIL Nathalie	
FONTAINE Benoît	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
COSTON Marie	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
DYNDAS Eric	EMIREN Bernard	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain	FRAISSE Pierre-Luc
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	HERCEGFI Serge
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LOUBINOX Nathalie
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre	LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELISSIER Patrick	COUTAREL Bernard
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
ROCHETTE Christophe	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	ZANIN Nathalie

Absents avant donné pouvoir (7) : BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, MAERTEN Christian à VEISSIERE Bernard, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, NICOLLET Michel à JAMON Marc, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (8) : CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LETELLIER Josiane, PELOU Michel.

Absents (26) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BESSEYRE Fabien, CHANIMBAUD Lionel, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, ROUX Bernard, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-1 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ;

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif 2018 joint en annexe à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire sera adressée par voie dématérialisée au contrôle de légalité ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe « Pôle commercial d'Auzat-la-Combelle », tel que figurant en annexe à la présente délibération, qui s'élève à 1,5 M€ de dépenses et recettes réelles, et à 3 M€ de recettes et dépenses d'ordre de stocks (soit un montant global de 4,5 M€).

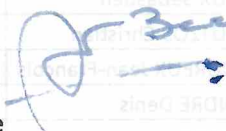
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 10/07/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 10/07/2018

BUDGET PRIMITIF 2018 CENTRE COMMERCIAL AUZAT LA COMBELLE

Section de Fonctionnement

Dépenses

Chap/Art	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	1 500 000,00
6015	Achat terrains	5 000,00
6045	Etudes et prestations	200 000,00
605	Travaux	1 295 000,00
63512	Taxes foncières	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 500 000,00
042	Opérations de stocks	1 500 000,00
7133	Variation des encours de production	1 500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 500 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 000 000,00

Recettes

Chap/Art	Libellé	Montant
70	Produits des services	1 500 000,00
7015	Ventes terrains	1 500 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 500 000,00
042	Opérations de stocks	1 500 000,00
7133	Variation des encours de production	1 500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 500 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 000 000,00

Section d'Investissement

Dépenses

Chap/Art	Libellé	Montant
040	Opérations ordre entre sections	1 500 000,00
3351	Terrains	5 000,00
3354	Etudes et prestations de services	200 000,00
3355	Travaux	1 295 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 500 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 500 000,00

Recettes

Chap/Art	Libellé	Montant
040	Opérations ordre entre sections	1 500 000,00
3351	Terrains	5 000,00
3354	Etudes et prestations de services	200 000,00
3355	Travaux	1 295 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 500 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 500 000,00

Budget total

Dépenses

TOTAL DEPENSES BUDGET	4 500 000,00
------------------------------	---------------------

Recettes

TOTAL RECETTES BUDGET	4 500 000,00
------------------------------	---------------------

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018

Affiché le



ID : 063-200070407-20180626-DEL_2018_03_66-DE